



Si tu parles, on te

OMERTA, MENACES, LOI DU SILENCE...

Tel a été le contexte de l'enquête conduite par la Sureté Départementale 91, dans le cadre des tentatives d'homicides à la Grande Borne, sur nos collègues Vincent, Jenny, Sébastien et Virginie.

Malgré cela, et après de longs mois, les auteurs et leurs complices présumés, ont été identifiés et déférés.

Jusqu'à cette décision incompréhensible de la Cours d'Appel le 18 avril 2021, et une volonté affichée de poursuivre nos collègues enquêteurs!!!

Alliance Police Nationale apporte et apportera tout son soutien à nos collègues SD, qui eux, n'ont rien à gagner dans ce procès médiatisé.



ALLIANCE Police Nationale
 RENOUVEAU DETERMINATION EXIGENCE!
 Pour la défense de vos conditions de travail.